



ARVEYRES

SEPTEMBRE 2020

BULLETIN MUNICIPAL N° 38



8, rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h00 sur rdv / 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00 sur rdv

Samedi : 9h - 12h, le premier et
troisième du mois (sauf juillet et août).

En cas d'urgence : 06 48 44 41 01

Agence Postale Communale
8 rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 12h

Le samedi : 10h - 12h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM

Crédits photos : mairie d'Arveyres
Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts
PEFC/10-31-1377

Impression : Imprimerie LESTRADE

Bulletin dématérialisé à retrouver sur
le site internet.arveyres.fr



Le Mot du Maire

Chers citoyens,

Nous y sommes, il est déjà là... avec toutes ses obligations, la fin des longues journées ensoleillées et les premières feuilles mortes. Septembre, synonyme pour certain d'une nouvelle année, je parle bien sûr des élèves, quels que soient leurs âges, de la maternelle à la terminale.

Mais ce mois de septembre est très particulier. Habituellement, je m'adresse à vous avec l'esprit encore un tantinet estival mais surtout chaleureux.

Aujourd'hui avec l'année que nous vivons, cela ne peut pas être le cas. Cette pandémie qui a frappé nombre de familles ici et ailleurs dans notre pays et dans le monde entier, je ne peux pas en faire abstraction.

Je souhaite donc avoir une pensée sincère pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés.

Après avoir touché la planète entière cet événement aussi soudain, aussi violent et aussi dramatique nous oblige à faire preuve de modestie. Force est de constater que l'être humain, aussi intelligent soit-il, est finalement tout petit et loin de maîtriser notre univers.

Durant les dernières semaines d'août, la canicule, mais aussi et surtout, la reprise de l'épidémie de COVID 19 ont fait l'essentiel de l'actualité télévisée en France.

Nous n'avons ni remède, ni vaccin efficace, aujourd'hui il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières. Ces gestes, qui auraient pu paraître bizarres ou aberrants avant le mois de mars dernier, deviennent habituels et conformes à une nouvelle « normalité ».

Dans notre commune, comme ailleurs je le souhaite, nous poursuivons nos efforts pour faire face à ce virus d'autant plus redoutable qu'il est invisible et omniprésent.

Soyons positifs, les écoles ont pu rouvrir, les enfants et les enseignants ont droit à une rentrée quasi normale.

Evidemment, plus d'exigence et plus de rigueur seront au programme. Tout ne doit pas être à nouveau arrêté. Il faut continuer à fonctionner le plus normalement possible, mais avec toujours un maximum de sécurité.

La crise sanitaire continue certes, mais je pense aussi à une crise économique émergente qui, elle aussi, pourrait être sans précédent.

Bien que l'état et les acteurs publics aient investi, subventionné, décalé les échéances, de nombreux secteurs sont déjà en difficulté et malheureusement nous pouvons nous attendre à une vague de licenciements. Il en résulterait de nouvelles situations humaines et familiales tragiques.

Malgré cet éditto un peu pessimiste mais volontairement objectif, je vous souhaite une rentrée agréable.

La planète terre est assaillie par l'ennemi nommé COVID 19. Soyons en ordre de bataille, ensemble nous vaincrons.

Soyez à vos masques, à votre gel,

Nous sommes et serons à votre service

Bonne lecture et bien à vous

Votre Maire



Sommaire :

- Délibérations conseils municipaux
- Stationnements gênants : libérons les trottoirs
- Le retour des Bouchons d'amour à Arveyres
- Les journées du Patrimoine à la Commanderie
- Rentrée des classes : arrivée de la nouvelle classe par les airs, menus restauration scolaire

VIE MUNICIPALE

Délibération conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020



- Election des 8 représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS d'Arveyres
- Election des délégués dans les organismes extérieurs
- Révision des tarifs de la restauration scolaire et des ALAE à compter du 1er septembre 2020
- Maintien de la prise en charge directe des parts familiales des administrés pour le transport scolaire du collège d'Arveyres
- Maintien du taux d'imposition des taxes directes locales 2020
- Révision des loyers communaux 18 rue A. Lelemand et du local SIS 5 rue de l'église
- Paiement des loyers communaux professionnels
- Demande de subvention au conseil départemental de la Gironde pour le mobilier et l'informatisation de la nouvelle classe élémentaire
- Règlement des sinistres
- Désignation des membres des 7 commissions municipales
- Election des membres de la commission d'appel d'offres
- Liste des noms en vue de la nomination des membres de la commission communale des impôts directs
- Convention actualisée du ponton d'Albret et de ses aménagements avec le port de Libourne
- Maintien de la taxe locale sur la publicité extérieure
- Renouvellement de la convention d'occupation précaire du local SIS 5 rue de l'église
- Convention projet urbain partenariale relatif à l'implantation d'une surface commerciale

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

- Affectation du résultat 2019
- Budget 2020
- Compte de gestion 2019
- Convention giratoire avec Centre Routier Départemental du Libournais
- Délégations consenties à Mr le Maire
- Conventions de construction d'un carrefour franchissable dans l'emprise des routes départementales N°2089 et 18E4
- Elections des délégués dans les organismes extérieurs
- Formation des élus municipaux et fixations des crédits affectés
- Prise en charge des frais de déplacement et de restauration des bénévoles de la bibliothèque Badie lors des formations
- Programme d'investissement 2020
- Recours contrat d'apprentissage

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont à retrouver sur arveyres.fr

ENCOMBRANTS

La municipalité vous informe que la collecte des encombrants aura lieu :

- Le mardi 17 novembre au Port du Noyer
- Le jeudi 19 novembre au Bourg d'Arveyres

Les encombrants correspondent aux déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

- Du mobilier (table, chaises, armoire...),
- De matelas,
- De sommiers,

- D'appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- Les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
- Les déchets verts (herbe tondue, branchages...)
- Déchets toxiques.

Attention tout autre déchet ne sera plus ramassé.

Nouveauté : L'inscription se fera à partir du mois de novembre, vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne via le site arveyres.fr ou à la mairie.

SÉCURITÉ DES PIÉTONS



Nous constatons dans certaines rues de la commune la présence de véhicules illégalement stationnés sur le trottoir (route de Brondeau du Tertre, rue de l'Eglise, chemin de Lande...)

Que dit la loi ?

Conformément à l'article R417-11 du Code de la Route : le stationnement sur le trottoir est classé très gênant (passible d'une contravention de 135,00 euros) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons.

Aménagements/Réglementation

Pour libérer les trottoirs, des solutions existent :

Rue de l'Eglise : la municipalité a matérialisé 23 emplacements de stationnement sur la chaussée (arrêté municipal du 31 janvier 2019).

Route de Brondeau du Tertre et partout en agglomération : dans le cadre de nouvelles constructions immobilières, le permis de construire impose à chaque pétitionnaire deux places de parking à l'intérieur de leur propriété.

Conclusion :

L'agent assermenté procédera régulièrement à la verbalisation des véhicules gênants, très gênants et ventouses (voitures qui sont stationnées et immobiles plus de 7 jours consécutifs sur le même emplacement.)

Pour tout renseignement complémentaire, l'ASVP, David Foissy se tient à votre disposition au **07 87 40 12 72**.

Location de salles communales

Un arrêté municipal a été voté le 21 juillet portant sur la fermeture des salles de fêtes communales, considérant qu'il convient de contenir la propagation du Covid-19. Plusieurs mesures ont été mises en place.

L'accès aux salles des fêtes du Bourg et du Port du Noyer est interdit aux particuliers organisateurs d'événements festifs et aux associations jusqu'au 30 septembre 2020.

L'accès est autorisé aux professionnels, classes du collège et des écoles communales encadrées par des enseignants sous réserve de respect des gestes barrières et du dépôt en mairie du protocole sanitaire envisagé pour l'utilisation de ces salles.



LES BOUCHONS D'AMOUR REVIENNENT SUR ARVEYRES !

Ils permettent de financer l'achat de fauteuils pour les handicapés

Veillez garder vos bouchons en plastique et les mettre dans le collecteur installé en mairie.

Vous pourrez aussi les donner au Smicval Market de la déchetterie de Vayres.

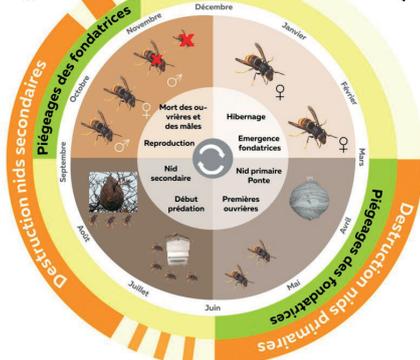
Nous acceptons aussi les bouchons en liège qui seront donnés à l'Institut Bergonié.

Merci pour eux de votre générosité

Si vous avez des vasques qui peuvent faire office de collecteur, nous serions ravis de les avoir !

Jacky Desvignes : jd33500@yahoo.fr

CYCLES DU FRELON ASIATIQUE



ARVEYRES FRELONS ASIATIQUES

C'est le moment d'installer vos pièges pour les frelons asiatiques !

Si en tant qu'arveyrais, vous n'avez toujours pas récupérer votre kit à l'accueil de la mairie, il y en a encore à disposition sous présentation d'un justificatif de domicile (kit gratuit : 1 piège + 2 dosettes) ou si vous en souhaitez un supplémentaire, le tarif d'un piège est de 3,70 de 0.50 pour une dosette.

PORT DU MASQUE À ARVEYRES

Au vu de la dégradation des indicateurs de contamination par le virus Covid-19, et en concertation avec la Métropole, chacun des maires et l'Agence Régionale de Santé (ARS), Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a pris un arrêté pour rendre le port du masque obligatoire pour toutes les personnes de plus de onze ans qui se déplacent à pied :

- dans les marchés ouverts
- et à moins de 50m de l'entrée des établissements scolaires du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ASSOCIATION POUR LA COMMANDERIE :



Comme chaque année l'association Pour la Commanderie d'Arveyres participe aux Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre.

Le thème cette année étant « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie » le rôle associatif nous semble encore plus essentiel dans la transmission de l'histoire de notre patrimoine aux jeunes générations.

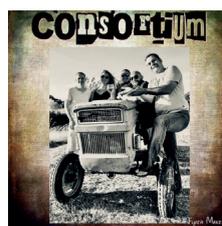
Cette manifestation, dans le contexte sanitaire actuel, s'inscrit dans le cadre de protocole d'ouverture des lieux patrimoniaux et culturels accueillant du public en Nouvelle Aquitaine.

L'engagement et organisation des bénévoles permet de s'adapter aux conditions sanitaires de sécurité. Nous pouvons ainsi vous proposer des activités en extérieur :

- Visites guidées par un de nos bénévoles passionné d'histoire, Jean Claude
- Exposition sur l'histoire du site
- Jeux anciens, recettes...

Le Centre de formation " Socrate Conseil " est cette année notre partenaire pour cet événement. La promotion 2019/2020 des

Guides Accompagnateurs Tourisme, fraîchement diplômés (ou ... fraîchement diplômée), vous proposera une visite théâtralisée du site par deux de leurs guides professionnels, Anne et Pascale qui vous raconteront de belles anecdotes sur ces templiers...Toute une histoire !



Le samedi en fin d'après-midi aura lieu un concert du groupe Consortium avec poursuite de mise en place de mesures de protection collective et individuelle nécessaires à la situation sanitaire.

Enfin vous pourrez découvrir l'excellent travail d'Alain Bouvet ayant abouti à l'édition du livre « La Commanderie Templière d'Arveyres : 800 ans d'histoire » qui sera à la vente lors de ces Journées .

Le programme complet sur le site de l'association <http://commanderiearveyres.wixsite.com/accueil> et sur le site des Journées Européennes du Patrimoine <http://journesdupatrimoine.culture.gouv.fr>

Venez nombreux !

Mariam Mortera Itant - 0678326168



NOUVELLES DE L'ASPA



Comme les autres associations, L'ASPA tourne au ralenti en ce moment et ils n'osent pas faire beaucoup de projets, mais ils gardent le moral.

Travaux en cours

Puits Pinson

C'est sûr qu'on va avoir du mal à convaincre que nos papis travaillent d'arrache-pied, mais bon, le chantier avance quand même et les autres activités, débroussaillages en particulier, se poursuivent.



Manifestations

L'ASPA organisera cette année **Octobre Rose**, la marche contre le cancer du sein. Elle aura lieu le **dimanche 11 octobre à 9 h 30**. Plus de renseignements seront donnés sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site arveyres.fr

Notre village est riche de souvenirs, souvent petits mais tous émouvants. Aidez-nous dans notre tâche. Devenez membre actif ou bienfaiteur, renouvez vos cotisations.

Renseignements : 05 57 50 57 92



Paella ATSA annulée

Suite aux incertitudes sanitaires liées à la Covid 19 en ce moment, le bureau de l'Atsa a décidé de ne pas maintenir son Repas Paëlla prévu le samedi 12 septembre prochain.

Arveyres en fête



Après mûres réflexions et au vu des derniers éléments concernant l'évolution du Covid 19 et après concertation avec M^r Le Maire, les bénévoles ont décidé de ne pas organiser la fête locale afin de protéger les Arveyraises et Arveyrais.

C'est un grand déchirement car cette fête était vraiment de plus en plus appréciée de tous. Un Week-end très festif pour terminer les vacances.

Une pensée très particulière aux forains qui animent habituellement la fête foraine sur 3 jours et qui cette année sont vraiment en souffrance tout comme les producteurs et traiteurs qui assuraient votre repas gourmand.

Mais leur décision, aussi difficile soit elle, a été prise dans un souci de sécurité sanitaire pour tous.

Toute l'équipe d'Arveyres en fête compte sur votre compréhension et vous promet que l'année prochaine, le maximum sera fait pour vous proposer de superbes manifestations (en commençant par la traditionnelle choucroute animée par l'**orchestre DENYS GREY** en février).

Si certains d'entre vous, souhaitent s'investir dans l'animation de la commune ou ont des idées, des souhaits, n'hésitez pas à leur communiquer ou à les rejoindre, **VOUS SEREZ LES BIENVENUS**.

Vous pouvez aussi venir assister à la prochaine assemblée générale en fin d'année.

Marie-José 0611310141 /arveyresenfete@yahoo.fr/ ARVEYRES EN FETE Mairie d'Arveyres

TOUTE L'ÉQUIPE D'ARVEYRES EN FÊTE VOUS DIT À TRÈS BIENTOT !!!PRENEZ SOIN DE VOUS, PROTÉGEZ VOUS, RESTEZ VIGILANTS !!

Bibliothèque Badie

La Bibliothèque d'Arveyres réouvre en drive à compter du **lundi 31 août**, aux heures habituelles :

- **Lundi 16-18h**
- **Mercredi 15-18h**
- **Samedi 10-12h**

Toujours avec les consignes sanitaires : gel hydroalcoolique, masques pour tous, dépôt et retrait des livres à la porte

ENFANCE - JEUNESSE

ALSH

Malgré les contraintes sanitaires, l'équipe d'animateurs a su s'adapter et a pu offrir aux enfants un bel été, avec de nombreuses sorties comme le lac de Gurson, Cap Science, Ferme de la Barbanne, Accrobranche, Karting électrique gonflable mais aussi des activités autour de Koh-Lanta pour les grands tandis que les plus jeunes s'amusaient en musique.



PASSE TON PERMIS AM !

Formation **Lundis 19 et 26 Octobre 2020**

Renseignements et inscriptions
à l'espace jeunes
d'Izon/Arveyres
24 avenue des Anciens
Combattants
05 57 74 76 26 ou 06 75 90 02 81
ejizon@lacial.fr



6 places disponibles



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU DANS VOTRE ASSOCIATION

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 25 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines

également. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.



4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- ✓ Transmettre un socle républicain
- ✓ Renforcer la cohésion nationale
- ✓ Développer une culture de l'engagement
- ✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

- 1** Séjour de cohésion obligatoire
 - ✓ 2 semaines
 - ✓ dans un autre département
 - ✓ l'année qui suit la classe de 3^e
- 2** Mission d'intérêt général obligatoire
 - ✓ 2 semaines
 - ✓ près de chez soi
 - ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion
- 3** Engagement volontaire
 - ✓ 3 mois minimum
 - ✓ dans le département de son choix
 - ✓ entre 16 et 25 ans

Accueillir un jeune en mission d'intérêt général dans votre association

Covid-19
En raison de l'épidémie de Covid-19, le séjour de cohésion a été reporté en fin d'année, les volontaires commenceront donc leur engagement par les missions d'intérêt général qui pourront démarrer courant juillet dans le strict respect des règles que les conditions sanitaires imposeront.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les associations sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée de **12 jours** ou **84 heures** réparties sur plusieurs mois.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

admin.snu.gouv.fr



Arrivée par les airs de la nouvelle classe maternelle

Les vacances scolaires ont permis la préparation de la rentrée de septembre.

Le 18 août dernier, la classe des grandes sections d'Esther a été déposée à l'aide d'une immense grue.

Le mobilier de la classe supplémentaire des CP/CE1 a été mis en place.

Cette année, l'effectif des élèves de l'école élémentaire est de 131 élèves répartis dans six classes et de 77 élèves pour les quatre classes de l'école maternelle.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mme Puthier Isabelle et Mesdames Hergaux, Hervois et Sourisseau.



INFOS PRATIQUES



Comment vérifier qu'un vendeur porte-à-porte est accrédité par Engie ?

Pour vérifier que le vendeur porte-à-porte qui vous démarché est bien accrédité ENGIE, **voici nos recommandations** :

- vérifiez que le vendeur possède **sa carte d'accréditation ENGIE** (avec sa photo et le logo ENGIE);
- la documentation fournie par le vendeur doit comporter le **logo ENGIE** ;
- **ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire, votre RIB ou vos accès à votre Espace Client au vendeur.**

Vous avez été démarché par quelqu'un venant de la part d'ENGIE et vous avez un doute ? Pour toute question sur ce démarchage, vous pouvez contacter notre service client au :

0800 100 052 : n° gratuit
Horaires : du lundi au vendredi de 09h à 19h
et le samedi de 09h à 13h

Mon calendrier de collecte : ARVEYRES

Aou. 2020

Sam. 01
Dim. 02
Lun. 03
Mar. 04
Mer. 05
Jeu. 06
Ven. 07
Sam. 08
Dim. 09
Lun. 10
Mar. 11
Mer. 12
Jeu. 13
Ven. 14
Sam. 15
Dim. 16
Lun. 17
Mar. 18
Mer. 19
Jeu. 20
Ven. 21
Sam. 22
Dim. 23
Lun. 24
Mar. 25
Mer. 26
Jeu. 27
Ven. 28
Sam. 29
Dim. 30
Lun. 31

Sep. 2020

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30

Oct. 2020

Jeu. 01
Ven. 02
Sam. 03
Dim. 04
Lun. 05
Mar. 06
Mer. 07
Jeu. 08
Ven. 09
Sam. 10
Dim. 11
Lun. 12
Mar. 13
Mer. 14
Jeu. 15
Ven. 16
Sam. 17
Dim. 18
Lun. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30
Dim. 31

Nov. 2020

Dim. 01 (Férié)
Lun. 02
Mar. 03
Jeu. 04
Ven. 05
Sam. 06
Dim. 07
Lun. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13 (Férié)
Lun. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
Lun. 18
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Jeu. 27
Ven. 28
Sam. 29
Dim. 30
Lun. 31

Dec. 2020

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25 (Férié)
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30
Jeu. 31

Jan. 2021

Ven. 01 (Férié)
Sam. 02
Dim. 03
Lun. 04
Mar. 05
Mer. 06
Jeu. 07
Ven. 08
Sam. 09
Dim. 10
Lun. 11
Mar. 12
Mer. 13
Jeu. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
Lun. 18
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30
Dim. 31

Feb. 2021

Lun. 01
Mar. 02
Mer. 03
Jeu. 04
Ven. 05
Sam. 06
Dim. 07
Lun. 08
Mar. 09
Mer. 10
Jeu. 11
Ven. 12
Sam. 13
Dim. 14
Lun. 15
Mar. 16
Mer. 17
Jeu. 18
Ven. 19
Sam. 20
Dim. 21
Lun. 22
Mar. 23
Mer. 24
Jeu. 25
Ven. 26
Sam. 27
Dim. 28

Mar. 2021

Lun. 01
Mar. 02
Mer. 03
Jeu. 04
Ven. 05
Sam. 06
Dim. 07
Lun. 08
Mar. 09
Mer. 10
Jeu. 11
Ven. 12
Sam. 13
Dim. 14
Lun. 15
Mar. 16
Mer. 17
Jeu. 18
Ven. 19
Sam. 20
Dim. 21
Lun. 22
Mar. 23
Mer. 24
Jeu. 25
Ven. 26
Sam. 27
Dim. 28
Lun. 29
Mar. 30
Mer. 31

Avr. 2021

Jeu. 01
Ven. 02
Sam. 03
Dim. 04 (Férié)
Lun. 05
Mer. 06 (Férié)
Jeu. 07
Ven. 08
Sam. 09
Dim. 10
Lun. 11
Mar. 12
Mer. 13
Jeu. 14
Ven. 15
Sam. 16
Dim. 17
Lun. 18
Mar. 19
Mer. 20
Jeu. 21
Ven. 22
Sam. 23
Dim. 24
Lun. 25
Mar. 26
Mer. 27
Jeu. 28
Ven. 29
Sam. 30

Mai. 2021

Sam. 01 (Férié)
Dim. 02
Lun. 03
Mar. 04
Mer. 05
Jeu. 06
Ven. 07
Sam. 08 (Férié)
Dim. 09
Lun. 10
Mar. 11
Mer. 12
Jeu. 13 (Férié)
Ven. 14
Sam. 15
Dim. 16
Lun. 17
Mar. 18
Mer. 19
Jeu. 20
Ven. 21
Sam. 22
Dim. 23
Lun. 24 (Férié)
Mar. 25
Mer. 26
Jeu. 27
Ven. 28
Sam. 29
Dim. 30
Lun. 31

Jui. 2021

Mar. 01
Mer. 02
Jeu. 03
Ven. 04
Sam. 05
Dim. 06
Lun. 07
Mar. 08
Mer. 09
Jeu. 10
Ven. 11
Sam. 12
Dim. 13
Lun. 14
Mar. 15
Mer. 16
Jeu. 17
Ven. 18
Sam. 19
Dim. 20
Lun. 21
Mar. 22
Mer. 23
Jeu. 24
Ven. 25
Sam. 26
Dim. 27
Lun. 28
Mar. 29
Mer. 30

Jul. 2021

Jeu. 01
Ven. 02
Sam. 03
Dim. 04
Lun. 05
Mar. 06
Mer. 07
Jeu. 08
Ven. 09
Sam. 10
Dim. 11
Lun. 12
Mar. 13
Mer. 14 (Férié)
Jeu. 15
Ven. 16
Sam. 17
Dim. 18
Lun. 19
Mar. 20
Mer. 21
Jeu. 22
Ven. 23
Sam. 24
Dim. 25
Lun. 26
Mar. 27
Mer. 28
Jeu. 29
Ven. 30
Sam. 31

menus au 1er septembre au 10 octobre ZUZU

RESTAURANT SCOLAIRE DE ARVEYRES

Les plats sont susceptibles de contenir des substances ou dérivés pouvant entraîner des allergies ou intolérances. Pour toute information, merci de vous rapprocher du chef de cuisine.

Fruits et légumes Bio (origine régionale ou française) sous réserve de confirmation de disponibilité (production et récoltes).



En Septembre,
Tarif extrêmement
Normande



Repas végétarien

lundi 07 septembre	mardi 08 septembre	mercredi 09 septembre	jeudi 10 septembre	vendredi 11 septembre
BETTERAVES CIBOULETTE	PASTÈQUE	RADIS BEURRE	SALADE DE TOMATES AU MAIS	OEUF MAYONNAISE
TARTE AUX LÉGUMES	SAUTÉ DE VEAU AUX OLIVES	ESCALOPE DE VOLAILLE A LA CRÈME	BRANDE DE POISSON	ÉMINCÉ DE BŒUF AUX CHAMPIGNONS
SALADE VERTE BIO	COURGETTES SAUTÉES	FRITES	SALADE VERTE	CAROTTES BIO BRAISÉES
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
FRUIT DE SAISON	GATEAU AU CHOCOLAT DU CHEF	PECHES AU SIROP ET SA CONFITURE	CRÈME A LA VANILLE	FRUIT DE SAISON



Repas végétarien

lundi 28 septembre	mardi 29 septembre	mercredi 30 septembre	jeudi 01 octobre	vendredi 02 octobre
SALADE DE PATES TRICOLORS AU PISTOU	POTAGE DE COURGE	SALADE VERTE BIO COMPOSÉE	BETTERAVES MIMOSA	ÉPINARDS EN SALADE
NUGGET	POISSON DU JOUR	BOULETTES A LA TOMATE	HACHIS PARMENTIER VEGETARIEN	STEAK DE VEAU
GRATIN DE LÉGUMES	SPAGHETTI	RIZ	SALADE VERTE	PURÉE DE CAROTTES
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
FRUIT DE SAISON	LEGOIS AU CHOCOLAT	FRUIT DE SAISON BIO	FROMAGE BLANC AU SUCRE	COMPOTE DE FRUITS



Repas végétarien

ANIMATION ITALIE
mardi 08 octobre

lundi 05 octobre	mardi 06 octobre	mercredi 07 octobre	jeudi 08 octobre	vendredi 09 octobre
POTAGE	TOMAT AU FROMAGE ITALIEN	SALADE COMPOSÉE	CAROTTES RAPÉES BIO AU PERSIL	TABOULE
RISOTTO VEGETARIEN	TAGLIATELLE CARBONARA	ESCALOPE DE PORC A LA MOUTARDE	FRITES	POISSON DU JOUR
FROMAGE	FROMAGE	PIPERADE	FROMAGE	HARICOTS VERTS
PETIT SUISSE AUX FRUITS	GATEAU A L'ITALIENNE	SEMOULE AU LAIT CARAMEL	FRUIT DE SAISON BIO	FROMAGE



Repas végétarien

lundi 14 septembre	mardi 15 septembre	mercredi 16 septembre	jeudi 17 septembre	vendredi 18 septembre
MELON	CHOUX CHINOIS AUX DES DE FROMAGE	CONCOMBRE BIO BULGARE	SALADE DE HARICOTS VERTS	SALADE DE POMMES DE TERRE
ÉMINCÉ DE VOLAILLE AU CURRY	ROUGAIL DE SAUCISSES	ÉMINCÉ DE PORC AUX PRUNEAUX	COUSCOUS VEGETARIEN	CALAMARS A LA ROMAINE
HARICOTS BEURRE	TORSADES	PIERADE ET POMMES DE TERRE	FROMAGE	POÉLÉE DE LÉGUMES
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
RIZ AU LAIT SUCRÉ	FRUIT DE SAISON	TARTE EXTRÊMEMENT NORMANDE	FRUIT DE SAISON BIO	FLAN VANILLE



Repas végétarien

lundi 12 octobre	mardi 13 octobre	mercredi 14 octobre	jeudi 15 octobre	vendredi 16 octobre
SALADE DE RIZ	SALADE DE TOMATES	FRIAND AU FROMAGE	MACEDOINE MAYONNAISE	POTAGE
SAUCISSE ET MERGUEZ GRILLÉES	PIZZA VÉGÉTARIENNE	BOULETTES DE VEAU	ÉMINCÉ DE BŒUF AUX OIGNONS	POISSON PANE ET SON CITRON
PETITS POIS CAROTTES	SALADE VERTE BIO	BROCOLIS GRATINÉ	SEMOULE	ÉPINARDS ET POMMES DE TERRE
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
COMPOTE DE POIRES ET BISCUIT	FRUIT DE SAISON BIO	DUO DE FLAN	FRUIT DE SAISON	YAOURT NATURE SUCRÉ



Repas végétarien

lundi 21 septembre	mardi 22 septembre	mercredi 23 septembre	jeudi 24 septembre	vendredi 25 septembre
SALADE COMPOSÉE	MELON D'ESPAGNE	SALADE DE CRESSON AU FROMAGE	SALADE DE TOMATES AU BASILIC	PATE DE CAMPAGNE ET CORNICHONS
ROTI DE BŒUF AU JUS	LASAGNES VÉGÉTARIENNES	PILONS DE POULET AUX HERBES	TAJINE D'AGNEAU	POISSON DU JOURS
POTATOES	SALA DE VERTE	GRATIN DE LÉGUMES ET POMMES DE TERRE	LÉGUMES DE TAJINE	RIZ AUX OIGNONS
FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE	FROMAGE
ABRICOTS A LA CHANTILLY	YAOURT AU CHOCOLAT	FRUIT DE SAISON BIO	CHOUX A LA CRÈME DU CHEF	SALADE DE FRUITS BIO

C'est l'Automne !

